

# RÉDUISEZ VOTRE IMPOSITION GRÂCE À VOS BREVETS ET VOS LOGICIELS

L'IP BOX a été mis en place dans le cadre de la loi de finances 2019. Son objectif est d'encourager les entreprises à valoriser leurs actifs de propriété intellectuelle. Tous les revenus, issus de l'exploitation ou la cession d'un brevet, disposent d'un taux réduit de l'Impôt sur les Sociétés (IS) de 10% au lieu de 25%.

## IP BOX : LES ACTIFS CONCERNÉS

Les brevets, les certificats d'utilité, les certificats complémentaires de protection (y compris les titres étrangers de la même famille et les demandes en cours)

Les certificats d'obtention végétale (COV)

Les logiciels protégés par les droits d'auteur

Les procédés de fabrication industrielle

## LIBÉREZ DE LA TRÉSORERIE !

L'IP BOX permet de dégager de la trésorerie :

- ▶ En baissant la sortie de trésorerie que constitue la liquidation de l'IS du dernier exercice fiscal ;
- ▶ En créant du déficit fiscal reportable qui fait baisser la sortie de trésorerie que constitue la liquidation de l'IS du/des exercices fiscaux passés ou à venir ;
- ▶ Lorsque l'entreprise est également éligible au CIR et/ou CII, en transformant ces crédits d'impôt en créance fiscale remboursable immédiatement ou sous trois ans, selon que l'entreprise concernée soit PME ou non.

L'IP BOX récompense la R&D qui génère des retombées économiques positives en France. Ce régime fiscal est cumulable avec le CIR (Crédit Impôt Recherche) et le CII (Crédit Impôt Innovation).

Sa mise en œuvre relève du domaine de la stratégie fiscale et requière l'intervention de nos équipes pluridisciplinaires au sein du groupe BDO pour un accompagnement sécurisé et maîtrisé.

# NOTRE DÉMARCHE IP BOX



RÉUNION DE LANCEMENT



REVUE DES PROJETS DE R&D



AUDIT DES ACTIFS ÉLIGIBLES ET MODALITÉS CONTRACTUELLES



ARBITRAGE, CHIFFRAGE ET CERFA



DOSSIER JUSTIFICATIF



DÉFENSE EN CAS DE CONTRÔLE

## UN ACCOMPAGNEMENT COMPLET, EXHAUSTIF ET SÉCURISÉ

Chez BDO, nous misons sur la transparence de nos actions.



### Equipe pluridisciplinaire

Des compétences élargies pour une étude complète de vos actifs et la formulation de conseils stratégiques.



### Expertise comptable

Un accompagnement tout au long de la vie du dispositif via un process structuré.



### BDO Avocats

La sécurisation juridique de la démarche est effectuée par notre département Avocats.

## CONTACTEZ-NOUS

**Edouard CHIVE**  
Associé BDO

edouard.chive@bdo.fr  
+33 6 24 09 38 29

[www.bdo.fr](http://www.bdo.fr)

BDO France, SAS, est membre de BDO International Limited et appartient au réseau international BDO constitué de membres indépendants.  
BDO est la marque du réseau BDO et de chacun de ses membres.  
Copyright© octobre 2025, BDO France. Tous droits réservés.

**BDO**